

Département de l'Isère

DELIBERATION N° 2025-210

Canton de l'Oisans

CONSEIL MUNICIPAL

Commune LES DEUX ALPES

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 18h, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 03 décembre 2025, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : Stéphane SAUVEBOIS, Maire,
Xavier SILLON, Stéphanie DEBOUT, Eric HAZAK, Jocelyne MARTIN, Laurent CAIOLO SERRA,
Delphine VAZEUX, Adjoints,
Michel MARTIN, maire délégué de Venosc, Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans,

Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Louise TEXIER LELONG, Etienne DRUMAIN, Romain CHARREL, Agnès ARGENTIER, conseillers municipaux.

Absents : Jean-Noël CHALVIN, Simon LAVAUD, Cécile NEYRAUD.

Pouvoirs : Angélique AGUILAR donne pouvoir à Jocelyne MARTIN

Estelle FAURE donne pouvoir à Stéphanie DEBOUT

Mélanie FIAT donne pouvoir à Michel MARTIN

Stéphane GALLAND donne pouvoir à Agnès ARGENTIER

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance prise au sein du conseil : Jocelyne MARTIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

FINANCES LOCALES – 7.1.1 – Budgets primitifs (principaux et annexes)

OBJET : Budget annexe Parkings - Vote du budget primitif 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1612-1 à L.1616-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ;

Vu l'arrêté relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Vu le projet de budget primitif 2026 du budget annexe des parkings.

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le budget primitif 2026 du budget annexe des parkings qui s'équilibre de la manière suivante :

Chapitres ou opérations budgétaires	Budget primitif 2025	Budget primitif 2026
Dépenses d'exploitation		
011 - Charges à caractère général	80 000,00	28 200,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00	40 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	2 000,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion des services	122 000,00	73 200,00
66 - Charges financières	273 200,00	273 300,00
Total des dépenses financières d'exploitation	273 200,00	273 300,00
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses exceptionnelles	2 000,00	2 000,00
023 Virement à la section d'investissement	91 620,00	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	72 000,00	15 000,00
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	163 620,00	15 000,00
Total des dépenses d'exploitation	560 820,00	363 500,00
Recettes d'exploitation		
70 – Prestations de services	409 000,00	250 880,00
74 - Subventions d'exploitation	139 200,00	100 000,00
Total des recettes de gestion des services	548 200,00	350 880,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 620,00	12 620,00
Total des opérations d'ordre de transfert entre sections	12 620,00	12 620,00
Total des recettes d'exploitation	560 820,00	363 500,00
Dépenses d'investissement		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 – Immobilisations corporelles	0,00	0,00
23 - Immobilisations en cours	350 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'équipement	350 000,00	300 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	151 000,00	190 000,00
Total des dépenses financières d'investissement	151 000,00	190 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	12 620,00	12 620,00
Total des opérations d'ordre de transfert entre sections	12 620,00	12 620,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00	500 000,00
Total des opérations patrimoniales	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'investissement	1 013 620,00	1 002 620,00
Recettes d'investissement		
16 - Emprunts et dettes assimilées	350 000,00	487 620,00
Total des recettes d'équipement	350 000,00	487 620,00
021- Virement de la section d'exploitation	91 620,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	72 000,00	15 000,00
Total des opérations d'ordre de transfert entre sections	72 000,00	15 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00	500 000,00
Total des opérations patrimoniales	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'investissement	1 013 620,00	1 002 620,00

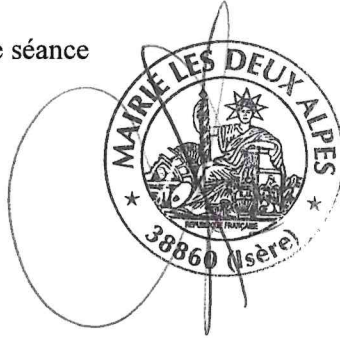


Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés et 2 abstentions – Agnès ARGENTIER et Stéphane GALLAND :

- **ADOpte** le budget primitif 2026 du budget annexe Parkings tel que présenté en séance et joint en annexe.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.

Jocelyne MARTIN, Secrétaire de séance



Pour extrait conforme,
Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Transmission le.....